

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 26 septembre 2019**

D06_260919

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six septembre à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA, la moitié au moins des membres en exercice du conseil doit être présente ou représentée pour la validité des délibérations ou avis ; que cette condition de quorum s'apprécie à l'ouverture de la séance ;

Considérant que si le quorum n'est pas atteint, le conseil est à nouveau convoqué sans qu'il soit nécessaire de satisfaire au quorum prévu pour la première séance ;

Considérant que le nombre d'élus présents et représentés lors de la séance du 19 septembre 2019 n'a pas satisfait la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire n'a donc pas pu délibérer ;

Considérant dès lors que la CFVU a de nouveau été convoquée le 26 septembre 2019 sans obligation de quorum ;

Point à l'ordre du jour : Approbation de la répartition du montant de la part supplémentaire CVEC

Membres présents : Thierry MENISSIER, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Patricia LADRET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Grégory VIAL, Jean-Gabriel VALAY, Delphine ALDEBERT-MORIN, Jean-Luc REBOUD, Marie MAZENOT, Martin OUDART.

Membres représentés : Valérie CHANAL (procuration à Thierry MENISSIER), Sylviane HENNEBICQ (procuration à Philippe SALTEL), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Séverine RUSSET PENKETH (procuration à Patricia LADRET), Virginie ZAMPA (procuration à Michèle ROMBAUT), Isabelle DELHOTEL (procuration à Cédric LAURENT), Mireille JACOMINO (procuration à Grégory VIAL), Alain MATTONE (procuration à Jean-Gabriel VALAY), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Elise DECEUNINCK (procuration à Martin OUDART).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

La répartition du montant de la part supplémentaire CVEC est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	51
Membres présents	12
Membres représentés	10
Nombre de votants	22
Voix favorables	21
Voix défavorables	1
Abstentions	0
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la répartition du montant de la part supplémentaire CVEC.

Fait à St Martin d'Hères, le 7 octobre 2019

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 08/10/2019

Transmis au Rectorat le : 08/10/2019

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D06_260919**



Part complémentaire CVEC

CFVU – 20 septembre 2019

Récapitulatif de la part initiale

AXE 1 : Vie étudiante et associative

7,54€ par étudiant

(Initiatives étudiantes, grands événements vie étudiante – UGA c'est Party, etc. – amélioration SI, Radio Campus)

AXE 2 : Action sociale

4€ par étudiant

(Prévention santé UGA, action sociale et initiatives solidaires, CROUS)

Association sportive UGA (licences) : **25k€**

CROUS : **95k€**

AXE 3 : Espaces Vie Étudiante

4,91€ par étudiant

(DSP EVE, ESCAPE, Espaces vie étudiante)

Maison des étudiants Valence : **10k€**

Pluriel : **19k€**

AXE ADDITIONNEL : Développement des pratiques culturelles

1€ par étudiant

+ part additionnelle de **20k€** pour 2019

Masse salariale

1,14€ par étudiant

(chargé de projet CVEC, vacataires, etc.)

Processus

Part complémentaire : **792 558 €**

- Discussions lors de la Commission CVEC du 30 août 2019
- Réunion inter-U le 6 septembre 2019
- Les établissements du site conservent leur part supplémentaire (18€) pour la mise en place d'actions à leur échelle (permet d'éviter les transferts de fonds et les pirouettes comptables)

Conclusions de la réunion inter-U :

- Chaque établissement garde le surplus de 18 euros par étudiant chez soi, sans transfert de fonds vers les autres établissements
- Des projets communs peuvent être répartis entre établissements de façon à éviter de nouveaux transferts et de nouvelles conventions
 - > A charge pour les établissements bénéficiaires n'ayant pas contribué sur 2019 à contribuer plus sur 2020
- La commission a la possibilité de choisir aujourd'hui des projets financés en 2020 sur la CVEC 2020
- Chaque établissement rendant un service commun l'assume sur ses fonds pour le compte de tous (exemple : sante...)

Budget
Participatif
Étudiant

100 000 €

15 000 €

Grands
événements
VE

25 000 €

25 000 €

Beach volley
10 000 €

33 000 €

*Poteaux de
volley (La
Tronche)*
3 000 €

*Promotion des pratiques
sportives*

33 000 €

Lignes piscine
10 000 €

*Casiers
(CMS)*
10 000 €

Culture

25 000 €

25 000 €

Extension
horaires BU

15 000 €

6 300 €

TOTAL : 183 000 €

Exécutable 2019 : 104 300 €

Axe 1 – Vie Étudiante et Associative

60 000 €

Aides d'urgence

60 000 €

*Aides
d'urgence
CROUS*
45 000 €

*Aides
d'urgence
accessibilité
handicap*
15 000 €

215 000 €

*Offre de services
numériques*
(ex : couverture WiFi, Pack
Office, etc.)

215 000 €

25 000 €

*Baisse du tarif
des licences
FFSU*

25 000 €

*Protections
périodiques*

40 000 €

20 000 €

TOTAL : 340 000 €

Exécutable 2019 : 320 000 €

Axe 2 – Action Sociale



TOTAL : 300 000 €

Exécutable 2019 : 50 000 €

Axe 3 – Espaces de Vie Étudiante

Budget

Part complémentaire : **792 558 €**

Non exécuté de la part initiale : **60 392 €**

Enveloppe disponible : **852 950 €**

4,50 €	Vie étudiante et associative		
	198 000,00 €		
2,27 €	Budget participatif étudiant	100 000 €	15 000 €
0,57 €	Culture	25 000,00 €	25 000 €
0,75 €	Promotion des pratiques sportives	33 000,00 €	33 000 €
	<i>Poteaux de volley</i>	3 000,00 €	
	<i>Beach volley</i>	10 000,00 €	
	<i>Lignes piscine</i>	10 000,00 €	
	<i>Casiers (CMS)</i>	10 000,00 €	
0,57 €	Grands événements vie étudiante (Campus au sommet)	25 000,00 €	25 000 €
0,34 €	Amélioration de la couverture wifi des lieux communs	15 000,00 €	15 000 €
0,34 €	Extension de l'ouverture BU DL	15 000,00 €	6 300 €

7,84 €	Action sociale		
	345 000,00 €		
0,91 €	Mise à disposition de protections périodiques (période d'essai)	40 000,00 €	20 000 €
0,57 €	Baisse du tarif des licences FFSU pour tous les étudiants	25 000,00 €	25 000 €
4,54 €	Offre de services numériques (ex : Pack Office, plateformes de travail collaboratif, amélioration messageries, etc.)	200 000,00 €	200 000 €
0,45 €	Support pour la précarité étudiante	20 000,00 €	
1,36 €	Aides d'urgence	60 000,00 €	60 000 €
0,34 €	<i>Aides d'urgence accessibilité handicap</i>	15 000,00 €	
1,02 €	<i>Aides d'urgence sociale (CROUS)</i>	45 000,00 €	

6,81 €	Espaces de vie étudiante		
	300 000,00 €		
6,81 €	Tiers-lieux	300 000,00 €	50 000 €

19,15 €	TOTAL PRÉVISIONNEL	843 000,00 €	474 300 €
----------------	---------------------------	---------------------	------------------

A TITRE INFORMATIF	PART COMPLÉMENTAIRE	792 558,00 €
	Non exécuté certain part initiale	60 392,00 €
	ENVELOPPE DISPONIBLE (part sup. + non exécuté)	852 950,00 €

2 597 829,00 €